



Le lundi 17 mars 2025 à 18 h 30, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 13 mars 2025

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Audrey DASSONNEVILLE, Marie DUCATTEAU, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie-Paule LEPERS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mmes Micheline DEPOORTERE, Odile WOEHL, Dorothee DEFORCHE, M. Michel RENARD

Excusée : Mme Laura NAESSENS

Absente : Caroline BRUNET

N° 25-2-2

Santé

Convention avec la Caisse
Primaire d'Assurance Maladie

Rapport de M. le Président

Le CCAS est l'échelon de proximité en capacité d'agir et répondre aux difficultés sociales et financières des administrés.

La CPAM protège durablement la santé de chacun en agissant auprès de tous. Concrètement, elle accompagne les assurés tout au long de leur vie, en prenant en charge leurs soins quels que soient leurs ressources, leur situation ou leur état de santé. Elle garantit ainsi un accès universel aux droits et elle permet l'accès aux soins.

Dans un souci commun de lutte contre les exclusions, pour garantir les droits à l'assurance maladie et l'accès aux soins des populations fragiles, la convention vise à établir une relation privilégiée entre le CCAS de Bondues et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de ROUBAIX-TOURCOING.

La convention a pour but de définir les modalités de coordination des moyens et des compétences entre chaque partie pour faciliter l'exercice des droits et l'accès au système de santé des assurés sociaux du territoire en situation de vulnérabilité et/ou d'urgence médicale.

En conséquence, il vous est proposé :

- d'approuver le projet de convention joint en annexe,
- de l'autoriser à signer ladite convention et toutes pièces y afférent

Vote à l'unanimité

Le conseil
adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil
Certifié conforme
Le Président



Danièle DELBECQUE
Secrétaire de séance